

AVIS DES SOCIÉTÉS

ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS

STEG International Services

Siège social : Résidences du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 les Berges du Lac Tunis

La STEG International Services publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 juillet 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Mahdi KOBBI (CMK).

BILAN - ACTIFS		Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
(Montants exprimés en dinars)				
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	4	1 213 883	1 215 521
	Moins : amortissements		-1 191 458	-1 161 876
			22 425	53 645
	Immobilisations corporelles	4	20 508 499	20 404 026
	Moins : amortissements		-10 457 967	-9 129 159
			10 050 532	11 274 867
	Immobilisations financières	5	9 114 160	6 326 077
	Moins : provisions		-9 188	-9 188
			9 104 972	6 316 889
Total des actifs immobilisés			19 177 929	17 645 401
Autres actifs non courants			-	-
Total des actifs non courants			19 177 929	17 645 401
ACTIFS COURANTS				
Stocks		6	93 845 251	105 581 862
Moins : provisions			-	-
			93 845 251	105 581 862
Clients et comptes rattachés		7	160 396 719	116 756 846
Moins : provisions			-19 465 109	-14 565 475
			140 931 610	102 191 371
Autres actifs courants		8	54 263 697	55 181 133
Placements et autres actifs financiers		9	10 459	66 829
Liquidités et équivalents de liquidités		10	35 144 745	23 576 773
Total des actifs courants			324 195 762	286 597 968
TOTAL DES ACTIFS			343 373 691	304 243 369

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

		Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
CAPITAUX PROPRES	Capital social		50 000 000	50 000 000
	Réserves		16 000 000	16 000 000
	Subventions d'investissement		1 125	1 625
	Résultats reportés		7 463 846	4 619 390
	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		73 464 971	70 621 015
	Résultat de l'exercice		12 113 064	4 844 456
	Total des capitaux propres avant affectation	11	85 578 035	75 465 471
PASSIFS				
Passifs non courants	Emprunts		-	-
	Provisions	12	2 407 116	2 290 000
	Total des passifs non courants		2 407 116	2 290 000
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	13	74 486 822	73 643 790
	Autres passifs courants	14	169 342 482	148 605 169
	Concours bancaires et autres passifs financiers	15	11 559 236	4 238 939
	Total des passifs courants		255 388 540	226 487 898
	Total des passifs		257 795 656	228 777 898
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		343 373 691	304 243 369

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

ÉTAT DE RÉSULTAT

(Montants exprimés en dinars)

		Notes	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	Revenus	16	302 405 884	234 956 955
	Autres produits d'exploitation	17	68 973	76 370
	Total des produits d'exploitation		302 474 857	235 033 325
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation des travaux en cours	6	-11 736 611	-15 532 130
	Achats d'approvisionnements consommés	18	-149 267 685	-110 670 319
	Charges de personnel	19	-9 792 917	-9 155 128
	Dotations aux amortissements et aux provisions	20	-6 384 022	-4 370 837
	Autres charges d'exploitation	21	-98 670 668	-82 709 110
	Total des charges d'exploitation		-275 851 903	-222 437 524
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		26 622 954	12 595 801
	Charges financières	22	-10 592 565	-5 958 269
	Produits financiers	23	9 013 988	6 761 238
	Autres pertes ordinaires	24	-56 866	-77 158
	Autres gains ordinaires	25	212 350	329 897
	Résultat des activités ordinaires avant impôt		25 199 861	13 651 509
	Impôts sur le résultat	26	-13 086 797	-8 807 053
	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		12 113 064	4 844 456

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
(Montants exprimés en dinars)

Notes

Exercice clos le
31 décembre 2025

Exercice clos le
31 décembre 2024

FLUX DE
TRÉSORERIE LIÉS
À L'EXPLOITATION

Résultat net

12 113 064

4 844 456

Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes)

18 157 137

11 478 400

Amortissements des subventions d'investissement

-500

-500

Variations de :

- Stocks

11 736 611

15 532 130

- Clients et comptes rattachés

-43 639 873

-16 038 308

- Autres actifs courants

917 436

-11 609 444

- Fournisseurs et comptes rattachés

842 478

29 293 992

- Autres passifs courants

8 559 198

-22 620 534

- Intérêts courus

453 346

-909 834

Plus ou moins-values sur sorties d'immobilisations

-3 355

1 904

Différences de change non matérialisées / emprunts en devises

-334 928

537 174

Différences de change sur trésorerie en devises

2 155 830

-74 648

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

10 956 444

10 434 788

FLUX DE
TRÉSORERIE LIÉS
AUX ACTIVITÉS
D'INVESTISSEMENT

Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

-112 608

-314 794

Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles

4 800

-

Encaissements provenant de la cession d'actifs financiers

1 007 138

3 365 746

Décassements provenant de l'acquisition d'actifs financiers

-3 738 851

-5 337 404

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

-2 839 521

-2 286 452

FLUX DE
TRÉSORERIE LIÉS
AUX ACTIVITÉS DE
FINANCEMENT

Encaissements provenant des emprunts

26 139 265

2 302 624

Remboursements d'emprunts (en principal)

-17 688 907

-11 029 233

Dividendes distribués

-1 595 000

-1 500 000

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

6 855 358

-10 226 609

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités

-2 155 830

74 648

Variation de trésorerie

12 816 451

-2 003 625

Trésorerie au début de l'exercice

10 & 15

21 895 511

23 899 136

Trésorerie à la clôture de l'exercice

10 & 15

34 711 962

21 895 511

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

STEG International Services (STEG-IS) est une société anonyme constituée en octobre 2006. Son siège social est à la Résidence du Parc - Les Jardins de Carthage - Tunis. Elle a pour objet social :

- La réalisation des études se rapportant aux domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité et de gaz ;
- L'engineering, la conception, la fourniture d'équipements, la réalisation et le suivi des projets de production d'énergie électrique, de transport et de distribution d'électricité et de gaz, de cogénération, d'équipement photovoltaïque et d'énergie solaire ;
- La conduite, la maintenance, la formation et le perfectionnement d'ouvrages électriques et gaziers ;
- La réalisation d'audits énergétiques et de prestations de maîtrise de l'énergie ;
- La réalisation des essais et mesures ainsi que la réhabilitation de matériels ;
- La réalisation des analyses physico-chimiques.

Pour mener à bien ses activités, la STEG-IS a conclu, en 2007, avec la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) une convention d'assistance fixant les conditions et les modalités de coopération en matière de détachement de personnel, de formation et de location de matériel d'essais et de mesure. En 2009, la STEG-IS a renouvelé les termes de cette convention pour une durée de trois années, renouvelable par tacite reconduction.

Le capital de la STEG-IS s'élève, au 31 décembre 2025, à 50 000 000 DT et se divise en 5000 000 actions de valeur nominale unitaire de 10 DT, entièrement libérées et réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	% d'intérêt
STEG et Président du Conseil	1 750 000	17 500 000	35,00%
IDC	500 000	5 000 000	10,00%
STUDI	500 000	5 000 000	10,00%
SCET Tunisie	500 000	5 000 000	10,00%
BTE SICAR	275 000	2 750 000	5,50%
STB	275 000	2 750 000	5,50%
BTK	250 000	2 500 000	5,00%
Personnes physiques	950 000	9 500 000	19,00%
TOTAL	5000 000	50 000 000	100,00%

En octobre 2016, la STEG-IS a opté pour le régime de « Société totalement exportatrice ».

Notes aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2025 se résument comme suit :

- 1) L'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client REA Tanzanie et portant sur les travaux de fourniture, d'installation des réseaux de distribution BT et de raccordements des consommateurs dans le cadre du programme de densification et d'électrification rurale (Round IIB Lot 7 & Lot 10), pour les montants de 21 599 KUSD et 7 136 296 458 Shillings Tanzaniens (TZS). Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 96% au 31 décembre 2024 à 100% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 22 102 KDT sur ce Projet.
- 2) La poursuite de l'exécution du contrat conclu avec le client PRAE Guinée Bissau et portant sur les travaux de conception, de fourniture et de montage d'installations pour l'électrification de villages en Guinée Bissau, pour les montants de 37 051 KEUR et 1 106 215 380 Francs CFA. Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 42% au 31 décembre 2024 à 86% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 60 831 KDT sur ce Projet.
- 3) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client REA Tanzanie et portant sur les travaux d'électrification des Hamilles des districts Buhigwe, Kigoma rural et Uvinza dans la région de Kigoma, pour un montant de 21 083 256 393 Shillings Tanzaniens (TZS). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 24 849 KDT sur ce Projet.
- 4) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client REA Tanzanie et portant sur les travaux d'électrification rurale de densification ronde IIC dans les districts de Hanang et Mbulu dans la région de Manyara (Lot 04) et Rorya, Serengeti et Tarime dans la région de Mara (Lot 06), pour un montant global de 15 618 577 248 Shillings Tanzaniens (TZS). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 39 951 KDT sur ce Projet.
- 5) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client REA Tanzanie et portant sur les travaux d'électrification des Hamilles dans la région de Lindi Tanzanie continentale (Lot 09), pour un montant de 17 867 716 208 Shillings Tanzaniens (TZS). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 75% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 16 063 KDT sur ce Projet.
- 6) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client REA Tanzanie et portant sur les travaux d'électrification des Hamilles dans la région de Rukwa en Tanzanie continentale (Lot 18), pour un montant de 12 442 704 092 Shillings Tanzaniens (TZS). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 74% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 10 987 KDT sur ce Projet.
- 7) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client REA Tanzanie et portant sur les travaux d'électrification des Hamilles dans la région d'Iringa en Tanzanie continentale (Lot 04), pour un montant de 18 467 893 495 Shillings Tanzaniens (TZS). Le pourcentage d'avancement des travaux est de 79% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 17 568 KDT sur ce Projet.
- 8) L'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client EDCL Rwanda et portant sur les travaux d'installation pour les sous-stations de Rubavu, Bwishyura et l'extension des sous-stations de Kibuye et Shango, pour un montant de 17 308 KUSD. Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 93% au 31 décembre 2024 à 100% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 9 109 KDT sur ce Projet.

-
- 9) L'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client EDCL Rwanda et portant sur les travaux de conception, de fourniture et d'installation de lignes MT&BT et de branchements dans le district de Nyamasheke, pour un montant de 6 322 KUSD. Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 51% au 31 décembre 2024 à 100% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 8 753 KDT sur ce Projet.
- 10) L'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client CEET Togo et portant sur les travaux de fourniture et pose de matériels électriques, et des travaux d'électrification rurales dans la région des Savanes (Lot 1 & Lot 2), pour un montant de 7 828 KEUR. Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 32% au 31 décembre 2024 à 100% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 17 761 KDT sur ce Projet.
- 11) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client PERECUT Togo et portant sur les travaux d'extension et de réhabilitation du réseau de distribution MT&BT pour les régions maritimes et de la centrale (Lot 1), pour les montants de 13 096 KEUR et 3 026 462 047 Francs CFA. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 52% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 30 901 KDT sur ce Projet.
- 12) La poursuite de l'exécution du contrat conclu avec le client EDC Cameroun et portant sur les travaux de conception, de fourniture, de montage et de la mise en service des réseaux électriques MT/BT dans la région de l'Est, pour les montants de 5 590 KEUR et 1 219 541 218 Francs CFA. Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 65% au 31 décembre 2024 à 84% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 4 771 KDT sur ce Projet.
- 13) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client MINEE Cameroun et portant sur les travaux d'électrification rurale dans certaines localités de la région de l'Adamaoua dans le cadre du projet d'électrification rurale phase II, pour les montants de 2 959 KEUR. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 47% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 4 750 KDT sur ce Projet.
- 14) Le démarrage de l'exécution du contrat conclu avec le client EDG Guinée et portant sur les travaux de réhabilitation et renforcement du poste source 110/15 KV de Kindia, pour les montants de 8 811 KEUR et 20 871 035 927 GNF. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 20% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 7 545 KDT sur ce Projet.
- 15) L'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client JIRAMA Madagascar et portant sur les travaux de conception, de fourniture et d'installation en 7 lots des matériels de réseaux électriques, poteaux et accessoires pour 400 activités d'extension (Lot 4B), pour les montants de 2 644 KUSD et 5 616 048 793 Ariary (MGA). Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 67% au 31 décembre 2024 à 100% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 3 964 KDT sur ce Projet.
- 16) Le démarrage et l'achèvement de l'exécution du contrat conclu avec le client SOGEM Mali et portant sur les travaux de fourniture, d'installation et de mise en service d'un transformateur 225/30KV-20 MVA à Manantali au Mali (Lot 1), pour un montant de 1 077 KEUR. Le pourcentage d'avancement des travaux est de 100% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 3 136 KDT sur ce Projet.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite 2 Note N°2

- 17) La poursuite de l'exécution du contrat conclu avec le client SERGAZ et portant sur la réalisation, pour le compte et au nom de la SOTUGAT, d'une mission de renouvellement des conventions de servitudes relatives au Gazoduc GTT II, pour un montant de 12 600 KDT. Le pourcentage d'avancement des travaux est passé de 79% au 31 décembre 2024 à 92% au 31 décembre 2025, ce qui explique la comptabilisation d'un chiffre d'affaires de 1 575 KDT sur ce Projet.
- 18) Un chiffre d'affaires global de 302 406 KDT en 2025, contre 234 957 KDT en 2024, soit une augmentation de 67 449 KDT (+29%). Il provient essentiellement des revenus comptabilisés sur les projets réalisés en Tanzanie, Guinée Bissau, Togo, Rwanda, Cameroun et Guinée, pour un montant cumulé de 286 390 KDT, ce qui représente environ 95% du chiffre d'affaires global.
- 19) Une augmentation de 43 640 KDT (+37%) des créances clients qui ont passé de 116 757 KDT fin 2024 à 160 397 KDT fin 2025 (en valeurs brutes). Elles représentent 53% du chiffre d'affaires et 47% du total des actifs au bilan arrêté au 31 décembre 2025.
- 20) Les charges d'exploitation ont atteint 275 852 KDT en 2025, contre 222 437 KDT en 2024, soit une augmentation de 53 415 KDT (+24%), due essentiellement à l'avancement des projets les plus importants, à savoir REA Tanzanie, EDCL Rwanda, PRAE Guinée Bissau et PERECUT Togo.
- 21) Les stocks des travaux en cours (y compris les matériels sur chantiers ou en cours de transport) relatifs aux projets en cours de réalisation, notamment dans les Républiques de Togo, Guinée Bissau, Guinée, Burkina Faso, Niger et Tanzanie, ont été évalués à 93 845 KDT au 31 décembre 2025, contre 105 582 KDT au 31 décembre 2024, soit une diminution de 11 737 KDT (-11%).
- 22) Un résultat net bénéficiaire de 12 113 KDT en 2025, contre un résultat net bénéficiaire de 4 844 KDT en 2024, enregistrant ainsi une augmentation de 7 269 KDT (+150%) et s'analysant comme suit :

Libellé	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation (en KDT)
Produits d'exploitation	302 475	235 033	67 442
Charges d'exploitation	-275 852	-222 437	-53 415
Résultat d'exploitation	26 623	12 596	14 027
Résultat financier	-1 578	803	-2 381
Résultat exceptionnel	155	252	-97
Impôts sur le résultat	-13 087	-8 807	-4 280
Résultat net de l'exercice	12 113	4 844	7 269

- 23) Une trésorerie positive de 34 712 KDT au 31 décembre 2025, contre 21 896 KDT au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 12 816 KDT (+59%).

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite 3 Note N°2

- 24)** Des investissements incorporels et corporels pour un coût d'acquisition global (hors TVA) de 113 KDT s'analysant comme suit :

Actifs immobilisés	Coûts d'acquisition
Matériel informatique	46
Matériel et outillage d'exploitation	9
Autres immobilisations corporelles (AAI ...)	58
<i>Total en KDT</i>	<i>113</i>

- 25)** L'obtention auprès de la CRDB Bank (en Tanzanie) et de la NBC Bank (en Tanzanie) de plusieurs emprunts bancaires à court terme (crédits relais) d'un montant global de 26 139 265 DT (soit l'équivalent de 22 308 308 739 Shillings Tanzaniens), d'une durée de remboursement n'excédant pas 6 mois, et ce, pour assurer le financement des acquisitions de matériels et fournitures relatifs aux projets d'électrification en Tanzanie.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°3 : PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Déclaration de conformité

Les états financiers de la STEG-IS ont été arrêtés au 31 décembre 2025 conformément au Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

2. Base d'établissement

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la date de clôture, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation.

3. Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles font l'objet d'un amortissement linéaire à compter de la date de leur mise en service ; les principaux taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33,33%
- Constructions	5%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Équipements de bureaux	20%
- Matériel et outillage industriels	10% à 20%
- Agencements, aménagements et installations divers	15%

Les immobilisations dont le coût d'entrée ne dépasse pas 500 DT, font l'objet d'un amortissement intégral au cours de l'année de leur acquisition.

4. Prestations de services

Les revenus découlant des études et des prestations de services liées à l'objet social, sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations (facturation sur la base du temps et des ressources).

5. Contrats de construction

Lorsque le résultat du contrat de construction (portant notamment sur la fourniture, le transport et le montage d'équipements électriques) peut être estimé de façon fiable, les coûts et les produits relatifs à ce contrat sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement (en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture). Toutefois, lorsqu'il est probable que le contrat de construction dégagera une perte, celle-ci est immédiatement comptabilisée en résultat.

La Société est, en général, en mesure d'estimer de façon fiable le résultat du contrat de construction dès lors que :

- Elle a accepté un contrat qui établit les droits que peut faire valoir chacune des parties concernant le bien à construire, les contreparties devant être échangées et les modalités et conditions de paiement ;
- Elle a procédé à un inventaire des travaux en cours à la date de clôture ;
- Elle a obtenu l'acceptation par le client de l'ensemble des travaux réalisés et des produits non prévus au contrat ;
- Elle dispose d'un système interne efficace d'information budgétaire et financière ;
- Elle revoit et, le cas échéant, révisé ses estimations au fur et à mesure de l'exécution des travaux.

Les coûts engagés sur des travaux en cours de réalisation dans le cadre du contrat de construction et non encore acceptés par le client sont portés en stock.

6. Subventions d'investissement

Les avantages fiscaux accordés à la Société sous la forme de primes d'investissement sont constatés dans la rubrique « Subventions d'investissement » parmi les capitaux propres et sont rapportés au résultat (en quotes-parts des subventions d'investissement inscrites au résultat) selon un plan d'amortissement identique à celui des immobilisations correspondantes.

7. Produits financiers

Les intérêts provenant des placements monétaires et des comptes courants bancaires créditeurs sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

8. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères effectuées par la Société sont comptabilisées en appliquant le taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Lorsque le règlement survient durant la période au cours duquel l'opération a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte qui est pris en compte dans la détermination du résultat de la période.

À la date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Le gain ou la perte de change en résultant est également pris en compte dans la détermination du résultat de la période.

9. Emprunts et coûts d'emprunts

Les emprunts de fonds portant intérêts, contractés par la Société, sont comptabilisés initialement, parmi les passifs financiers, à leur valeur d'encaissement.

Les échéances à moins d'un an des emprunts à moyen et long termes sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants, à la date de clôture.

Les coûts d'emprunts (intérêts, pertes de change ...) sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf à ce qu'ils soient incorporés dans le coût d'un actif qualifié qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu (cas de certains contrats de construction), et ce, conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 13 relative aux *Charges d'emprunt*.

10. Impôts sur le résultat

La charge cumulée d'impôts sur le résultat est constituée essentiellement des impôts sur les sociétés, exigibles au titre des bénéfices réalisés sur le marché local (en Tunisie) et au titre des bénéfices issus des projets réalisés à l'étranger (dans le cadre des établissements stables ou en vertu des contrats conclus avec les clients) lorsqu'ils sont imposables en application de la législation fiscale du pays du client ou de la convention de non-double imposition en vigueur.

11. Présentation de l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé par la Norme Générale NCT 01 (utilisation de la méthode indirecte pour les flux de trésorerie liés à l'exploitation) et en retenant les options suivantes :

- Les intérêts reçus, générés par les placements monétaires, sont présentés parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les dividendes reçus, générés par les titres de participation, sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation ;
- Les dividendes payés aux actionnaires sont présentés parmi les flux de trésorerie liés aux activités de financement ; et
- Les intérêts payés, générés par les financements externes (emprunts et découverts bancaires) sont présentés également parmi les flux de trésorerie liés à l'exploitation.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	IMMOBILISATIONS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU	
	Soldes au 31/12/2024	Entrées 2025	Transferts/ Sorties 2025	Soldes au 31/12/2025	Soldes au 31/12/2024	Entrées 2025	Transferts/ Sorties 2025	Soldes au 31/12/2025	31/12/2025	31/12/2024
Logiciels	1 215 521	-	1 638	1 213 883	1 161 876	30 975	1 393	1 191 458	22 425	53 645
Total des immobilisations incorporelles	1 215 521	-	1 638	1 213 883	1 161 876	30 975	1 393	1 191 458	22 425	53 645
Terrains	3 339 731	-	-	3 339 731	-	-	-	-	3 339 731	3 339 731
Constructions	7 079 948	-	-	7 079 948	2 477 983	353 997	-	2 831 980	4 247 968	4 601 965
Constructions légères	26 437	-	-	26 437	5 969	1 321	-	7 290	19 147	20 468
Matériel de transport	1 080 675	-	-	1 080 675	782 302	172 801	-	955 103	125 572	298 373
Equipements de bureaux	661 277	-	-	661 277	630 456	16 658	-	647 114	14 163	30 821
Equipements spécifiques	381 725	-	-	381 725	255 019	38 172	-	293 191	88 534	126 706
Matériel informatique	1 636 268	45 898	8 689	1 673 477	1 392 369	141 596	7 489	1 526 476	147 001	243 899
Agencements, aménagements et installations divers	697 394	57 852	-	755 246	371 984	70 413	-	442 397	312 849	325 410
Matériel et outillage d'exploitation	1 042 460	9 412	-	1 051 872	377 796	104 468	-	482 264	569 608	664 664
Matériel & outillage spécifiques	4 318 457	-	-	4 318 457	2 725 459	427 532	-	3 152 991	1 165 466	1 592 998
Equipements intérieurs	112 227	-	-	112 227	99 091	6 596	-	105 687	6 540	13 136
Autres équipements	27 427	-	-	27 427	10 731	2 743	-	13 474	13 953	16 696
Total des immobilisations corporelles	20 404 026	113 162	8 689	20 508 499	9 129 159	1 336 297	7 489	10 457 967	10 050 532	11 274 867
Total en DT	21 619 547	113 162	10 327	21 722 382	10 291 035	1 367 272	8 882	11 649 425	10 072 957	11 328 512

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Nombre de titres	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Titres de participation :		3 395 613	3 395 613
- SONEDE Internationale	15 000	300 000	300 000
- Société Tunisio-Saoudienne de l'Electricité et du Gaz	50 000	1 890 092	1 890 092
- Société Sénégalaise SCL Energie Solution	30 000	1 205 521	1 205 521
- Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC)	1 000	9 188	9 188
- Moins : Provisions		-9 188	-9 188
Dépôts et cautionnements versés (*)		5 709 359	2 921 276
Total en DT		9 104 972	6 316 889

(*) Dont un montant de 356 060 DT relatif à la caution de 15% au titre de la vérification fiscale préliminaire contestée par la STEG-IS. Le reliquat de 5 353 299 DT correspond aux cautionnements versés à la CRDB Bank (en Tanzanie) et la NBC Bank (en Tanzanie) pour un montant total de 4 675 493 DT (soit l'équivalent 3 972 746 243 Shillings Tanzaniens) en garantie de l'exécution des projets en cours de réalisation en Tanzanie et à divers cautionnements versés par la STEG-IS notamment dans le cadre de contrats de location simple et de projets en cours de réalisation, en Tunisie et à l'étranger, pour un montant total de 677 806 DT.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°6 : STOCKS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Travaux en cours - Projets TANZANIE :	7 577 290	35 918 042
- Stock de matériels électriques sur chantier	1 925 997	7 392 728
- Stock de matériels électriques en cours de transport	-	2 814 959
- Stock de travaux en cours	5 651 293	25 710 355
Travaux en cours - Projets CAMEROUN :	2 903 891	5 957 847
- Stock de matériels électriques sur chantier	2 194 391	5 957 847
- Stock de matériels électriques en cours de transport	709 500	-
- Stock de travaux en cours	-	-
Travaux en cours - Projet BURKINA FASO :	14 408 541	1 268 638
- Stock de travaux en cours	14 408 541	1 268 638
Travaux en cours - Projets TOGO :	16 009 685	14 614 308
- Stock de matériels électriques sur chantier	10 504 584	5 301 295
- Stock de matériels électriques en cours de transport	5 505 101	4 809 554
- Stock de travaux en cours	-	4 503 459
Travaux en cours - Projet GABON :	457 261	457 261
- Stock de travaux en cours	457 261	457 261
Travaux en cours - Projets GUINÉE :	11 271 111	1 665 641
- Stock de matériels électriques sur chantier	5 569 911	-
- Stock de matériels électriques en cours de transport	5 701 200	-
- Stock de travaux en cours	-	1 665 641
Travaux en cours - Projets GUINÉE BISSAU :	17 233 929	33 046 523
- Stock de matériels électriques sur chantier	11 900 523	17 239 401
- Stock de matériels électriques en cours de transport	20 288	15 780 804
- Stock de travaux en cours	5 313 118	26 318
Travaux en cours - Projet MADAGASCAR :	-	2 029 387
- Stock de matériels électriques sur chantier	-	2 029 387
Travaux en cours - Projet NIGER :	18 706 787	2 051 992
- Stock de travaux en cours	18 706 787	2 051 992
Travaux en cours - Projets RWANDA :	3 669 353	5 621 802
- Stock de matériels électriques sur chantier	197 275	5 022 162
- Stock de matériels électriques en cours de transport	-	599 640
- Stock de travaux en cours	3 472 078	-
Travaux en cours - Projet MALI :	-	2 589 866
- Stock de travaux en cours	-	2 589 866
Travaux en cours - Projet MAURITANIE :	1 607 403	360 555
- Stock de matériels électriques sur chantier	1 441 681	-
- Stock de matériels électriques en cours de transport	165 722	-
- Stock de travaux en cours	-	360 555
Montant Brut en DT	93 845 251	105 581 862
Moins : Provisions	-	-
Montant Net en DT	93 845 251	105 581 862

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite Note N°6

1) Stock de travaux en cours - Projets Tanzanie, Burkina Faso, Guinée Bissau, Niger, Rwanda et Gabon

Les coûts (y compris les frais de gestion des projets et les matériels et fournitures sur chantiers) directement engagés, jusqu'au 31 décembre 2025, sur des marchés (contrats de construction) en cours de réalisation par la STEG-IS au Tanzanie, Burkina Faso, Guinée Bissau, Niger, Rwanda et Gabon totalisent respectivement 5 651 293 DT (dont un montant de 4 545 077 DT relatif à 2024), 14 408 541 DT (dont un montant de 1 268 638 DT relatif à 2024), 5 313 118 DT (dont un montant de 26 318 DT relatif à 2024), 18 706 787 DT (dont un montant de 2 051 992 DT relatif à 2024), 3 472 078 DT et 457 261 DT. Ils se rapportant notamment à des **travaux exécutés** par la STEG-IS **et non encore acceptés par les clients étrangers** à la date de clôture et, de ce fait, sont reportés à l'actif du bilan parmi les stocks de travaux en cours, sans la comptabilisation de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2025.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Clients étrangers :	115 716 845	74 924 434
- EDCL Rwanda	7 323 219	8 233 959
- PASE Bénin	82 764	82 764
- REA Tanzanie	54 871 672	23 492 574
- TANESCO Tanzanie	2 279 587	2 141 288
- AER Cameroun	2 477 539	13 306 944
- EDC Cameroun	1 177 450	550 761
- MINEE Cameroun	1 044 940	-
- PRAE Guinée Bissau	4 472 716	1 599 733
- SOMELEC Mauritanie	1 516 973	-
- CEET Togo	14 101	-
- PERECUT Togo	16 158 779	-
- REA Ouganda	1 091 968	1 109 884
- Électricité de Guinée	860 987	2 079 351
- JIRAMA Madagascar	-	52 282
- PRIRTEM Madagascar	194 242	-
- NEUC Liban	613 743	613 743
- SCET Tunisie - Projet Tchad	2 783 579	2 783 579
- SNE Tchad	1 290 808	1 290 808
- MAT-DGGT Congo	5 439 687	5 439 687
- PASEL Congo	194 912	-
- SOGEM Sénégal	3 797 396	3 106 508
- SOGEM Mali	2 458 673	-
- GECOL Libye	1 960 056	2 053 337
- STEG-IS SAUDI	199 904	830 970
- SOMELEC	43 786	43 786
- SCL Sénégal	2 969 545	5 892 880
- STUDI INTERNATIONAL Gabon	391 451	213 228
- Autres clients étrangers	6 368	6 368
Clients locaux :	1 132 578	1 569 145
- SITEP	200 401	-
- STIR	2 085	2 085
- SERGAZ	799 200	1 431 002
- CARTHAGO S.A.	5 950	21 374
- SNCFT	2 135	3 160
- MITSUBISHI	20 695	20 695
- GCT	73 664	21 740
- Autres clients locaux	28 448	69 089

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite Note N°7

Clients étrangers - produits à recevoir :	13 190 316	11 573 775
- REA Tanzanie	1 053 320	-
- PRAE Guinée Bissau	284 505	1 041 244
- EDC Cameroun	194 525	1 231 483
- EDCL Rwanda	6 356 249	9 051 325
- SOMELEC Mauritanie	323 367	-
- JIRAMA Madagascar	-	193 738
- PERECUT Togo	4 780 076	-
- PRIRTEM Madagascar	183 723	-
- STEG-IS SAUDI	14 551	55 985
Clients locaux - produits à recevoir :	1 996 857	4 769 195
- SERGAZ	1 996 857	4 769 195
Clients étrangers - retenues de garantie :	28 360 123	23 918 490
- REA Tanzanie	5 395 296	5 340 787
- TANESCO Tanzanie	252 446	-
- EDCL Rwanda	5 214 810	9 829 539
- PRAE Guinée Bissau	10 845 914	4 610 917
- JIRAMA Madagascar	-	816 174
- SOGEM Sénégal	-	765 066
- SOMELEC Mauritanie	345 037	-
- CEET Togo	997 570	417 083
- PERECUT Togo	2 625 335	-
- AER Cameroun	-	812 155
- EDC Cameroun	1 900 631	1 302 401
- MINEE Cameroun	235 012	-
- Électricité de Guinée	548 072	-
- GECOL Libye	-	24 368
Clients locaux - effets à recevoir :	-	1 807
- T.PAP	-	1 807
Montant Brut en DT	160 396 719	116 756 846
Moins : Provisions (*)	-19 465 109	-14 565 475
Montant Net en DT	140 931 610	102 191 371

(*) Les provisions pour créances douteuses s'analysent comme suit :

	31/12/2025	31/12/2024
- SCET Tunisie - Projet Tchad	2 783 579	2 783 579
- MAT-DGGT Congo - Projet Interconnecté	2 418 977	2 418 977
- MAT-DGGT Congo - Projet Mabombo	3 010 866	3 010 866
- MAT-DGGT Congo - Projet Boundji-Ewo	9 844	9 844
- EDCL Rwanda	1 060 832	1 060 832
- SNE Tchad	1 290 808	1 290 808
- NEUC Liban	613 743	613 743
- GECOL Libye	1 594 607	2 077 705
- SOGEM Sénégal	3 797 396	-
- SOGEM Mali	1 902 136	-
- REA Tanzanie	30 424	-
- PASE Bénin	82 764	82 764
- REA Ouganda	762 660	1 109 884
- SOMELEC	43 786	43 786
- IMS	7 448	7 448
- SGS	1 344	1 344
- GCT	21 740	21 740
- MITSUBISHI	20 695	20 695
- CARTHAGO S.A.	5 950	5 950
- POWER TURBINE TUNISIA	2 380	2 380
- STIR	2 085	2 085
- Autres clients douteux	1 045	1 045
Total en DT	19 465 109	14 565 475

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°8 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fournisseurs débiteurs :	4 957 156	13 820 823
- TUNISIE CABLES	-	284 245
- MSGI	-	3 851 461
- SIMEG PLUS	-	1 126 412
- TUNISIE TRANSFORMATEURS SARL	-	193 362
- SCHNEIDER ELECTRIC INTERNATIONAL	852 428	-
- AYO TRANSIT	786 971	-
- Fournisseurs Projets Rwanda	285 820	367 411
- Fournisseurs Projets Tanzanie	636 226	2 123 451
- Fournisseurs Projets Sénégal	-	6 151
- Fournisseurs Projets Cameroun	256 308	298 108
- Fournisseurs Projets Togo	272 244	1 020 338
- Fournisseurs Projets Burkina Faso	332 326	1 716 886
- Fournisseurs Projets Guinée	335 278	1 519 819
- Fournisseurs Projets Guinée Bissau	337 201	829 415
- Fournisseurs Projet Niger	794 252	293 293
- Fournisseurs Projet Mali	-	106 289
- Autres fournisseurs débiteurs	68 102	84 182
Etat - impôts et taxes :	42 817 853	33 192 669
- Crédit de TVA (sur déclaration)	4 533 704	4 084 248
- Impôt sur les Sociétés à reporter en Tunisie	334 152	535 974
- TVA à régulariser	18 799	5 245
- TVA - Projets Tanzanie	24 106 325	18 101 161
- TVA - Projets Kenya	4 564 221	4 564 221
- TVA - Projets Ouganda	172 698	172 698
- TVA - autres projets à l'étranger	37 084	-
- Acomptes provisionnels - Projets à l'étranger	463 452	107 444
- Retenues à la source - Projets Tanzanie	7 133 086	4 170 002
- Retenues à la source - Projets Kenya	1 126 786	1 126 786
- Retenues à la source - autres projets à l'étranger	327 546	324 890
Personnel et comptes rattachés :	61 683	69 955
- Avances et acomptes au personnel	61 683	69 955

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite 1 Note N°8

Sociétés du groupe :	242 338	238 496
- Société Sénégalaise SCL Energie Solution	242 338	238 496
- Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC)	663 583	663 583
- Moins : Provisions	-663 583	-663 583
Dividendes à recevoir (participation STEG-IS SAUDI)	1 475 654	2 827 780
SERGAZ - droits de servitudes à recevoir	613 312	-
Comptes de régularisation actif :	3 345 987	4 326 329
- Charges reportées d'assistance et de représentation commerciale	1 911 770	1 804 642
- Charges comptabilisées d'avance (loyers, primes d'assurance ...)	1 434 217	2 521 687
Compte d'attente (virements internes à apurer)	64 089	117 306
Débiteurs divers	685 625	587 775
Total en DT	54 263 697	55 181 133

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°9 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Prêts au personnel à moins d'un an	10 459	66 829
Total en DT	10 459	66 829

NOTE N°10 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
CCP SERGAZ - Fonds mis à disposition pour droits de servitudes à payer	2 964	3 989
Banques :	33 975 340	22 575 041
- Banques Siège (Tunis)	29 532 349	16 639 366
. TND	602 284	488 769
. USD	8 370 734	5 181 879
. EURO	20 559 331	10 968 718
- Banques Chantiers à l'étranger	4 442 991	5 935 675
Chèques à l'encaissement	572	-
Effets à l'encaissement	8 993	6 989
Caisses :	1 156 876	990 754
- Caisse Siège (Tunis)	2 810	8 104
- Caisses Chantiers (Rwanda,Tanzanie, Cameroun, Togo, Burkina Faso...)	1 154 066	982 650
Total en DT	35 144 745	23 576 773

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(En DT)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Subventions d'investissement	Bénéfices non répartis	Total
Soldes au 31 décembre 2023	50 000 000	5 000 000	11 000 000	2 125	6 119 390	72 121 515
Affectation bénéfice 2023	-	-	-	-	-	-
Dividendes à servir	-	-	-	-	-1 500 000	-1 500 000
Amortissements des subventions	-	-	-	-500	-	-500
Bénéfice 2024	-	-	-	-	4 844 456	4 844 456
Soldes au 31 décembre 2024	50 000 000	5 000 000	11 000 000	1 625	9 463 846	75 465 471
Affectation bénéfice 2024	-	-	-	-	-	-
Dividendes à servir	-	-	-	-	-2 000 000	-2 000 000
Amortissements des subventions	-	-	-	-500	-	-500
Bénéfice 2025	-	-	-	-	12 113 064	12 113 064
Soldes au 31 décembre 2025	50 000 000	5 000 000	11 000 000	1 125	19 576 910	85 578 035

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°12 : PROVISIONS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Provision pour risque et charge - Siège :	600 000	-
- Provision pour risque social - CNSS	600 000	-
Provisions pour risques et charges - Projets Rwanda	1 500 000	1 500 000
Provisions pour garanties conférées aux clients :	307 116	790 000
- Projets Cameroun	307 116	735 000
- Projets Sénégal	-	55 000
Total en DT	2 407 116	2 290 000

1) Provision pour risque social

Cette provision se rapporte à une notification des résultats d'un contrôle comptable de la situation de la STEG-IS couvrant la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2025, effectué par la CNSS au cours de l'exercice 2025.

À l'issue de ce contrôle et à la suite des différents échanges de correspondances entre la STEG-IS et la CNSS, cette dernière a adressé à la société une notification définitive, en date du 30 décembre 2025, réclamant le paiement d'un complément de cotisations d'un montant de 2 127 587 DT (principal : 1 520 167 DT et pénalités : 607 420 DT).

La STEG-IS s'est opposée, dans le délai légal, à cette notification en démontrant le caractère non fondé de la quasi-totalité des éléments de redressement, et ce, en s'appuyant sur les textes légaux qui sont applicables dans les circonstances et en fournissant les preuves matérielles requises (états, conventions, factures, etc.).

Par prudence, une provision pour risque social a été constituée par la STEG-IS, pour un montant de 600 000 DT, compte tenu de l'évidence des éléments de défense présentés à la CNSS et de l'estimation de leur incidence financière sur le complément de cotisations réclamé.

STEG INTERNATIONAL SERVICES

(STEG-IS)

NOTE N°13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fournisseurs d'exploitation - achats de biens et services :	63 226 569	62 242 647
- STEG	3 805 799	6 069 330
- SMART LOGISTIC	198 364	147 624
- CONTINENTAL TOURS	111 189	137 527
- TUNISIE CABLES	-	1 918 703
- ASSURANCES STAR	100	72 545
- MSGI	473 327	2 219 105
- TANDEM LOGISTICS	563 558	-
- SIAME	32 160	-
- TUNISIE TRANSFORMATEURS SARL	207 042	-
- Fournisseurs Projets Rwanda	4 043 724	5 578 868
- Fournisseurs Projets Togo	14 369 985	3 911 646
- Fournisseurs Projets Tanzanie	19 832 068	24 833 521
- Fournisseurs Projets Ouganda	15 894	32 291
- Fournisseurs Projets Guinée	6 539 283	38 342
- Fournisseurs Projet Sénégal	119 306	113 752
- Fournisseurs Projets Cameroun	671 042	51 212
- Fournisseurs Projets Guinée Bissau	5 347 744	15 929 298
- Fournisseurs Projet Burkina Faso	5 136 081	-
- Fournisseurs Projets Madagascar	118 583	546 887
- Fournisseurs Projet Niger	756 569	112 040
- Fournisseurs Projet Mauritanie	342 130	-
- Autres fournisseurs	542 621	529 956
Fournisseurs d'exploitation - factures non parvenues :	1 237 721	2 514 000
- STEG	725 025	619 389
- GEPS	63 244	90 595
- Fournisseurs Projets Togo	-	1 091 487
- Fournisseurs Projets Guinée Bissau	37 449	581 532
- Fournisseurs Projet Niger	34 981	-
- Fournisseurs Projets Madagascar	96 010	-
- Autres charges à payer (honoraires, assurances...)	281 012	130 997
Fournisseurs d'immobilisations :	160 567	160 013
- MAS	92 573	92 573
- NETWORK ASSOCIATES	28 920	9 640
- RUSPINA	29 063	29 063
- Autres fournisseurs	10 011	28 737

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite Note N°13

Fournisseurs d'exploitation - retenues de garantie :	2 857 147	2 627 998
- Fournisseurs Projets Rwanda	1 380 322	2 085 207
- Fournisseurs Projets Cameroun	45 227	61 423
- Fournisseurs Projets Tanzanie	176 217	17 426
- Fournisseurs Projets Togo	600 165	-
- Fournisseurs Projet Ouganda	3 386	3 578
- Fournisseurs Projet Kenya	2 567	2 567
- Fournisseurs Projet Sénégal	40 206	39 569
- Fournisseurs Projets Guinée	114 791	30 954
- Fournisseurs Projet Madagascar	72 800	228 766
- Fournisseurs Projet Bénin	161 062	158 508
- Fournisseurs Projet Niger	66 046	-
- Autres fournisseurs	194 358	-
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer :	6 932 164	6 026 478
- SMART SHIPPING	268 796	-
- SIMEG PLUS	-	976 165
- TUNISIE TRANSFORMATEURS	861 734	-
- CONTINENTAL TOURS	269 269	-
- SIAME	501 407	351 384
- TUNISIE CABLES	670 637	-
- MSGI	4 162 275	4 698 929
- COMPTO INDUSTRIES ELECTRIQUES	198 046	-
Fournisseurs d'immobilisations - retenues de garantie	4 602	4 602
Fournisseurs d'immobilisations - retenues assurance décennale	68 052	68 052
Total en DT	74 486 822	73 643 790

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Clients créditeurs (avances reçues ...) :	90 199 087	90 931 521
- EDCL Rwanda	14 900 287	5 699 100
- REA Tanzanie	494 252	13 544 149
- TANESCO Tanzanie	10 148 939	3 356 799
- PRAE Guinée Bissau	1 726 623	16 947 503
- PDSDE Guinée Bissau	2 563 185	2 563 185
- Électricité de Guinée	16 126 702	9 187 219
- EDC Cameroun	6 865 977	4 250 990
- SONABEL Burkina Faso	6 650 128	4 953 676
- CEET Togo	-	7 556 945
- PERECUT Togo	7 330 314	-
- MDEM Togo	-	11 971 218
- JIRAMA Madagascar	-	1 985 414
- MEH Madagascar	-	132 056
- SOMELEC Mauritanie	837 520	-
- MAT-DGGT Congo	320 861	320 861
- SOGEM Mali	-	661 324
- NIGELEC Niger	19 800 530	2 868 194
- SERGAZ	2 069 280	4 568 400
- SEEG Gabon	362 212	362 212
- Autres clients	2 277	2 276
Etat - impôts et taxes / Activités hors établissements stables à l'étranger :	539 502	476 620
- Retenues à la source	502 178	439 522
- Contribution Sociale de Solidarité	36 852	35 719
- TCL à payer	468	1 367
- Autres taxes à payer	4	12
Etat - impôts et taxes / Activités des établissements stables à l'étranger :	36 468 806	26 627 870
- Impôt sur les sociétés à payer en Tanzanie	89 070	89 070
- Impôt sur les sociétés à payer en Ouganda	199 490	199 490
- Impôt sur les sociétés à payer en Kenya	305 423	305 423
- Impôt sur les sociétés à payer au Congo	1 457 439	1 457 439
- TVA - projets Tanzanie	29 592 403	19 987 164
- TVA - projet Kenya	4 444 492	4 444 492
- TVA - projets Guinée	47 626	47 626
- TVA - projet Mauritanie	164 715	-
- Retenues à la source - projets à l'étranger	168 148	97 166

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite Note N°14

Provisions pour impôts sur les résultats d'établissements stables à l'étranger	28 267 550	16 494 435
SERGAZ - droits de servitudes à payer	1 687 947	2 649 294
Créditeurs divers :	1 748 875	959 420
- CNSS	796 910	683 236
- CNRPS	17 394	15 553
- CAVIS	116 970	94 692
- Autres créditeurs	817 601	165 939
Personnel et comptes rattachés :	1 954 761	1 683 204
- Personnel rémunérations dues	171 944	230 189
- Congés à payer - personnel permanent	697 077	693 110
- Prime exceptionnelle - Direction Générale et personnel permanent	950 586	733 892
- Prime de bilan - Direction Générale	76 428	-
- Congés à payer - Direction Générale	32 549	4 981
- Autres charges à payer	26 177	21 032
Diverses charges à payer :	8 475 954	8 782 805
- Intéressements à payer	95 209	37 678
- Indemnités d'expatriation à payer	2 396 811	2 868 762
- Honoraires à payer / contrats d'assistance et de représentation	960 420	2 270 126
- Actionnaires, dividendes à payer	1 620 000	1 215 000
- Commissions de gestion / emprunt bancaire	112 290	112 290
- Autres charges à payer	3 291 224	2 278 949
Total en DT	169 342 482	148 605 169

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°15 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Crédits de gestion : (*)	11 126 453	2 557 677
- CRDB Bank-Tanzanie (en principal)	4 126 274	2 551 486
- NBC Bank-Tanzanie (en principal)	6 540 642	-
- Intérêts à payer	459 537	6 191
Découverts bancaires :	432 783	1 681 262
- AMEN Bank	16 401	16 401
- ABC	9	-
- CRDB Bank (en Tanzanie)	416 373	1 664 861
Total en DT	11 559 236	4 238 939

() Afin d'assurer le financement des acquisitions de matériels et fournitures relatifs aux projets d'électrification en Tanzanie, la STEG-IS a obtenu, en 2025, de la CRDB Bank (en Tanzanie) et NBC Bank (en Tanzanie) plusieurs emprunts bancaires à court terme (crédits relais) pour un montant cumulé de 26 139 265 DT (soit l'équivalent de 22 308 308 739 Shillings Tanzaniens) d'une durée de remboursement n'excédant pas 6 mois.*

Les intérêts encourus par la STEG-IS au titre de ces emprunts bancaires à court terme, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élèvent à 1 136 886 DT ; ils ont été constatés en résultat net, parmi les charges financières de l'exercice.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°16 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Travaux et prestations de services - exportation :	300 405 046	232 607 715
- EDCL Rwanda	17 886 461	49 240 517
- REA Tanzanie	131 519 801	56 746 095
- TANESCO Tanzanie	2 559 670	1 708 421
- PRAE Guinée Bissau	60 831 180	51 684 513
- EDC Cameroun	4 770 781	16 379 100
- AER Cameroun	-	16 417 843
- MINEE Cameroun	4 749 674	-
- JIRAMA Madagascar	3 963 753	8 211 373
- PRIRTEM Madagascar	2 370 744	2 373 981
- CEET Togo	17 761 166	8 456 465
- PERECUT Togo	30 901 313	-
- PASEL Congo	430 629	-
- Électricité de Guinée	15 409 972	2 378 779
- SNE Tchad	-	868 508
- SOGEM Sénégal	-	16 709 928
- SOGEM Mali	3 136 132	-
- SOMELEC Mauritanie	3 617 677	-
- STEG-IS SAUDI	319 187	897 606
- STUDI INTERNATIONAL Gabon	176 906	409 045
- DHI	-	125 541
Travaux et prestations de services - marché local :	2 000 838	2 349 240
- APO	-	10 800
- MITSUBISHI	-	197 774
- SACEM INDUSTRIE	51 880	13 300
- CARTHAGO S.A.	27 490	38 922
- UNIVERSEL TRANSFORMATEURS	13 800	6 810
- SERGAZ	1 575 382	2 006 555
- GCT	51 920	-
- TUNIS ACIER	-	5 000
- IMPS	23 200	-
- DSI	650	330
- AFRICA SPARE PARTS	17 000	-
- SETTE	240	6 000
- SITEP	200 400	-
- Autres clients locaux	38 876	63 749
Total en DT	302 405 884	234 956 955

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°17 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Amortissements des subventions d'investissement	500	500
Indemnisations assurances	68 473	75 870
Total en DT	68 973	76 370

NOTE N°18 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Matériels et fournitures - projets Tanzanie	47 031 470	41 916 507
Matériels et fournitures - projets Guinée Bissau	24 782 614	20 625 812
Matériels et fournitures - projet Togo	30 694 987	14 006 273
Matériels et fournitures - projets Rwanda	3 108 597	16 008 716
Matériels et fournitures - projets Madagascar	20	4 976 342
Matériels et fournitures - projet Cameroun	1 281 114	1 442 772
Matériels et fournitures - projet Guinée	10 288 606	81 761
Matériels et fournitures - projet Ouganda	226 532	98 451
Matériels et fournitures - projet Sénégal	-	78 052
Matériels et fournitures - projets Mali	23 877	1 939 804
Matériels et fournitures - projets Niger	11 083 699	919 715
Matériels et fournitures - projets Mauritanie	3 464 983	-
Matériels et fournitures - projets Burkina Faso	6 383 512	-
Matériels et fournitures - projet Bénin	20 933	1 526
Equipements et outillages - divers projets	1 066 480	486 936
Produits alimentaires - divers projets	1 762 486	1 650 929
Produits pharmaceutiques - divers projets	427	801
Carburants et lubrifiants - divers projets	5 462 632	4 237 999
Carburants et lubrifiants - siège Tunis	24 078	32 509
Electricité	342 293	291 333
Fournitures de bureaux	408 771	360 086
Autres achats	1 809 574	1 513 995
Total en DT	149 267 685	110 670 319

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°19 : CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Salaires et compléments de salaires - Direction Générale	438 547	504 214
Salaires et compléments de salaires - personnel permanent	7 188 242	6 726 100
Rémunération du Président du Conseil d'Administration	2 118	2 134
Congés payés (variation)	25 108	-11 980
Charges sociales légales et autres charges de personnel	2 138 902	1 934 660
Total en DT	9 792 917	9 155 128

NOTE N°20 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 367 272	1 433 062
Dotations aux provisions pour risques et charges	600 000	1 719 966
Reprises sur provisions pour risques et charges	-482 884	-3 180 862
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	5 729 956	4 449 796
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-830 322	-51 125
Total en DT	6 384 022	4 370 837

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Services extérieurs :	96 243 655	79 312 192
- Intéressements et indemnités d'expatriation servis aux détachés STEG	1 643 445	2 425 571
- Indemnités d'expatriation servies	6 236 215	6 088 603
- Rémunération STEG / détachement de son personnel	1 512 425	2 352 258
- Transports sur ventes (d'équipements électriques)	14 298 824	8 437 918
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	8 587 350	10 950 653
- Honoraires d'assistance et de représentation à l'étranger	3 062 773	8 472 821
- Travaux de sous-traitance - projets Rwanda	2 489 034	2 956 895
- Travaux de sous-traitance - projets Tanzanie	2 211 405	431 813
- Travaux de sous-traitance - projets Cameroun	389 533	453 277
- Travaux de sous-traitance - projets Burkina Faso	3 257 488	-
- Travaux de sous-traitance - projets Guinée	1 110 548	52 574
- Travaux de sous-traitance - projets Guinée Bissau	1 506 366	58 827
- Travaux de sous-traitance - projets Bénin	-	1 296 492
- Travaux de sous-traitance - projets Madagascar	463 689	1 053 925
- Travaux de sous-traitance - projets Mauritanie	611 750	-
- Travaux de sous-traitance - projets Togo	8 740 588	1 080 627
- Travaux de sous-traitance - projets Niger	953 938	-
- Autres sous-traitance générale	12 270	183 649
- Transports et déplacements	6 008 339	4 555 659
- Missions et réceptions	5 278 691	4 372 816
- Frais de formation	87 560	251 920
- Loyers et charges locatives - divers projets	14 307 412	11 953 210
- Autres loyers et charges locatives	4 941	8 192
- Jetons de présence	48 000	53 000
- Services bancaires et assimilés	1 984 242	2 187 023
- Primes d'assurance (export, maladies) - divers projets	2 599 933	1 425 567
- Primes d'assurance - siège Tunis	326 187	308 375
- Frais postaux et de télécommunications	383 466	379 348
- Dons et subventions	27 050	28 600
- Timbres de voyage	6 300	10 440
- Maintenance informatique	348 925	219 105
- Frais de publicité et publications	75 882	129 892
- Entretien et réparations	169 417	233 932
- Personnel extérieur à l'entreprise - divers projets	7 339 667	6 683 688
- Autres personnel extérieur à l'entreprise et autres services extérieurs	160 002	215 522
Impôts et taxes	2 427 013	3 396 918
Total en DT	98 670 668	82 709 110

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°22 : CHARGES FINANCIÈRES

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Pertes de change matérialisées :	8 705 841	5 177 024
- Activités des établissements stables à l'étranger	7 186 579	4 980 590
- Activités hors établissements stables à l'étranger	1 519 262	196 434
Pertes de change non matérialisées :	744 209	74 317
- Activités des établissements stables à l'étranger	722 459	74 047
- Activités hors établissements stables à l'étranger	21 750	270
Intérêts débiteurs des CCB	393	-
Intérêts des emprunts bancaires	1 136 886	670 955
Pénalités fiscales	5 236	35 973
Total en DT	10 592 565	5 958 269

NOTE N°23 : PRODUITS FINANCIERS

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Gains de change matérialisés	8 092 175	3 167 296
Gains de change non matérialisés / créances clients étrangers	-1 601 958	657 887
Gains de change / actualisation trésorerie en devises	421 768	686 724
Gains de change non matérialisés / CC des sociétés du groupe	3 842	-
Gains de change non matérialisés / dettes financières	86 066	-288 312
Autres gains de change non matérialisés	454 237	-335 119
Intérêts créditeurs des CCB	48 423	20 982
Produits des participations (STEG-IS SAUDI et SONEDE Inter)	1 509 435	2 851 780
Total en DT	9 013 988	6 761 238

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Pertes résultant de l'apurement des comptes de tiers	-	17 201
Contribution Sociale de Solidarité	30 798	29 395
Pertes sur sorties d'immobilisations corporelles	-	1 904
Autres pertes exceptionnelles	26 068	28 658
Total en DT	56 866	77 158

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Gains sur cession d'immobilisations	3 355	-
Autres gains ordinaires	208 995	329 897
Total en DT	212 350	329 897

NOTE N°26 : IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
IS au titre des activités hors établissements stables situés à l'étranger :	205 321	195 964
- Impôt sur les Sociétés (<i>voir NOTE 26-1</i>)	205 321	195 964
Provisions IS au titre des activités des établissements stables à l'étranger	12 881 476	8 611 089
Total en DT	13 086 797	8 807 053

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°26-1 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

(En DT)

	Exercice clos le 31 décembre 2025
Résultat net de l'exercice	12 113 064
Réintégrations :	300 119 178
- Impôts sur les sociétés	205 321
- Charges relatives aux établissements stables à l'étranger	286 246 007
- Quote-part de frais généraux du siège de Tunis imputable aux établissements à l'étranger	12 988 465
- Pénalités fiscales	5 236
- Contribution Sociale de Solidarité	30 798
- Timbres de voyage	6 300
- Dotations aux provisions non déductibles	600 000
- Dons et subventions	5 050
- Cadeaux excédentaires non déductibles	4 011
- Autres pertes non déductibles	6 164
- Pertes de change non réalisées en 2025	21 750
- Gains de change déduits en 2024 et réalisés en 2025	76
Déductions :	311 205 636
- Produits réalisés par les établissements stables à l'étranger	309 694 007
- Dividendes	1 509 435
- Reprises sur provisions non déductibles	-
- Gains de change non réalisés en 2025	1 924
- Pertes de change réintégrées en 2024 et réalisées en 2025	270
Résultat fiscal (bénéfice)	1 026 606
Chiffre d'affaires brut (hors établissements stables à l'étranger)	2 576 112
Minimum d'Impôt sur les Sociétés (0,2% du chiffre d'affaires brut avec un minimum de 500 DT)	5 152
Impôt sur les Sociétés	205 321
Acomptes provisionnels	-
Retenues à la source	-3 499
Report antérieur	-535 974
Impôt sur les sociétés à reporter (en Tunisie)	-334 152

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°27 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) Engagements donnés :

	ÉTAT DES GARANTIES BANCAIRES DONNÉES AU 31/12/2025							
	<i>TND</i>	<i>EUR</i>	<i>USD</i>	<i>TZS</i>	<i>ARIARY</i>	<i>GNF</i>	<i>FCFA</i>	<i>MRU</i>
Cautions douanières	20 810	-	-	-	-	-	-	-
Cautions provisoires	-	-	292 000	-	-	-	1 016 000 000	12 000 000
Cautions d'avance	-	3 261 662	1 450 196	9 443 073 417	-	1 711 147 124	32 939 473	-
Cautions définitives	-	6 228 681	11 442 916	12 812 377 984	-	1 043 551 796	531 285 400	-
Autres cautions	-	-	209 535	-	28 802 440	-	-	-
<i>Total</i>	<i>20 810</i>	<i>9 490 343</i>	<i>13 394 647</i>	<i>22 255 451 401</i>	<i>28 802 440</i>	<i>2 754 698 920</i>	<i>1 580 224 873</i>	<i>12 000 000</i>

2) Garanties reçues :

Nature de la garantie	USD
Cautions bancaires d'avances	199 852

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°28 : OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

a) Identification des parties liées

Les parties liées à la société STEG International Services (STEG-IS), autres que les dirigeants sociaux (Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Directeur Général Adjoint), sont les suivantes :

- Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), actionnaire principal ;
- Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited - SIC (filiale en Tanzanie) ;
- SCL Énergie Solution (Joint Venture au Sénégal) ;
- Société Tuniso-Saoudienne de l'Électricité et du Gaz (Joint Venture en Arabie Saoudite).
- Société STUDI International.

b) Transactions et soldes relatifs aux parties liées

1) En avril 2009, la société STEG International Services (STEG-IS) a renouvelé les termes de la convention cadre conclue avec son principal actionnaire, la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG). Les principales dispositions de cette convention qui a pour objet de fixer les modalités de coopération en matière de détachement de personnel, de formation et de location de matériel d'essais et de mesure, afin de faire bénéficier la STEG-IS de l'assistance de la STEG dans la réalisation des prestations relevant des domaines de son activité d'exploitation, se résument comme suit :

- *Durée* : Trois années à partir de la date d'expiration de la précédente convention (conclue pour deux années à partir de mars 2007), renouvelables pour la même période par tacite reconduction sauf résiliation demandée par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis de trois mois ;
- *Rémunération* :
 - Détachement normal : La rémunération des agents détachés et tous les frais annexes liés à l'exercice de leur mission sont pris en charge directement par la STEG-IS ;
 - Détachement pour mission : La rémunération du personnel détaché pour mission continue à être servie directement à l'intéressé par la STEG et la STEG-IS accordera directement à l'agent détaché un intéressement. En cas de déplacement en Tunisie ou à l'étranger, le personnel détaché sera intégralement pris en charge par la STEG-IS.
- *Remboursement de la rémunération* : La STEG-IS rembourse à la STEG la rémunération des agents en détachement normal, qui continuent à être payés par cette dernière, majorée des frais de gestion fixés à 15% ainsi que la rémunération des agents en détachement pour missions suivant le barème joint à la convention ;
- *Modalités de paiement* : La STEG-IS procède au paiement dans un délai maximum de 60 jours à compter de la réception du mémoire de règlement trimestriel.

En septembre 2011, les deux sociétés ont signé un avenant n°2 à cette convention cadre en vertu duquel la STEG percevra 10% de la rémunération de ses agents en position de détachement normal auprès de la STEG-IS et payés directement par cette dernière. Le pourcentage sus-indiqué est appliqué à la rémunération brute de l'agent concerné pendant la période de son détachement (salaire de base majoré des indemnités permanentes et occasionnelles).

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite 1 Note N°28

Dans le cadre de ladite convention cadre et au titre de l'exercice 2025, les prestations de services facturées (ou à facturer) par la STEG à la STEG-IS se sont élevées à 1 512 425 DT et les intéressements et indemnités d'expatriation servis (ou à servir) au personnel de la STEG détaché pour mission auprès de la STEG-IS ont atteint 1.643.445 DT (dont 1.335.567 DT au titre des indemnités d'expatriation servies). Au 31 décembre 2025, le solde au bilan de la STEG-IS du fournisseur STEG, au titre des prestations fournies objet de cette convention cadre, est de 4.482.286 DT.

- 2) Au cours des exercices antérieurs, la STEG-IS a payé pour le compte de la STEG des cotisations au profit de l'Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA). À ce titre, la STEG affiche un solde débiteur de 458 584 DT parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2025.
- 3) La STEG-IS a payé pour le compte de la STEG une cotisation au profit de l'association des gestionnaires des réseaux de transport de l'électricité méditerranéens (Med-TSO) pour un montant de 77 786 DT non encore remboursé au 31 décembre 2025.
- 4) Au cours de l'exercice 2016, la STEG-IS a financé (par des avances de trésorerie) l'acquisition de véhicules et d'autres frais liés à l'obtention de l'agrément pour l'exercice de son activité, par sa filiale Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC), dont le capital est entièrement détenu par la STEG-IS, pour un montant cumulé de 348 492 DT, soit l'équivalent de 90 000 000 Shillings Tanzaniens et 107 600 USD.

La filiale SIC Tanzanie s'est engagée à rembourser à la STEG-IS la totalité de ces avances de trésorerie non rémunérées selon le calendrier suivant :

- 96 827 DT (soit l'équivalent de 90 000 000 Shillings Tanzaniens) avant la fin de l'exercice 2017 ;
- 251 665 DT (soit l'équivalent de 107 600 USD) avant la fin de l'exercice 2018.

D'autres avances de trésorerie non rémunérées, totalisant les sommes de 68 523 210 Shillings Tanzaniens et 84 119 USD, ont été accordées par la STEG-IS à sa filiale SIC Tanzanie au cours des exercices 2017 et 2018.

En 2017, un montant de 92 182 DT a été remboursé par la filiale SIC Tanzanie à la STEG-IS (soit l'équivalent de 90 000 000 Shillings Tanzaniens).

Le reliquat non encore remboursé des avances de trésorerie non rémunérées, accordées en 2016, 2017 et 2018, figure parmi les actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2025. En effet, la société du groupe SIC Tanzanie affiche un solde débiteur de 663 583 DT à cette date.

- 5) Pour le financement de ses activités d'exploitation et afin d'accélérer l'encaissement du prêt BIDC, la STEG-IS a accordé, à la société sénégalaise SCL Énergie Solution (dont le capital est détenu par la STEG-IS à raison de 50%), diverses avances de trésorerie non rémunérées pour un montant de 232 018 DT (soit l'équivalent de 49 108 554 Francs CFA). En 2020, un montant de 9 920 DT a été remboursé par la société sénégalaise SCL Énergie Solution à la STEG-IS (soit l'équivalent de 2 000 000 Francs CFA).

La société apparentée SCL Énergie Solution affiche un solde débiteur de 242 338 DT, soit l'équivalent de 47 108 554 Francs CFA, parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2025.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

Suite 2 Note N°28

- 6) La STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un contrat portant des prestations d'études, d'assistance technique, de fourniture de matériel et de supervision des travaux d'électrification rurale de 111 localités dans la concession de Mbour au Sénégal.

Au 31 décembre 2025, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ces prestations de services, est de 498 310 DT.

- 7) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un nouveau contrat portant sur la fourniture de matériels et la réalisation de travaux de construction de réseaux pour l'électrification d'un ensemble de villages au département de Mbour pour un montant de 1 182 748 Euros.

Au 31 décembre 2025, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ce nouveau contrat, est de 2 471 235 DT.

- 8) Au cours de l'exercice 2025, la STEG-IS a assuré à la STEG-IS SAUDI des prestations d'assistance technique pour un montant de 319 187 DT.

Au 31 décembre 2025, le solde au bilan de la STEG-IS du client STEG-IS SAUDI est débiteur de 214 455 DT.

- 9) La STEG-IS a signé, en janvier 2024, avec la société STUDI International un protocole d'accord de groupement dans le cadre du projet de rédaction de l'Avant-Projet Sommaire (APS) relatif au projet IPP Mayumba pour le compte de Gabon Power Company (GPC) pour un montant de 172 660 Euros. Au cours de l'exercice 2025, la STEG-IS a facturé à la société STUDI International un montant de 176 906 DT.

Au 31 décembre 2025, le solde au bilan de la STEG-IS du client STUDI International est débiteur de 391 451 DT, en appliquant le cours de change en vigueur à cette date.

- 10) La STEG-IS SAUDI a facturé, en 2024, à la STEG-IS des travaux de sous-traitance pour l'inspection des turbines pour un montant de 160 000 DT. Au 31 décembre 2025, le solde au bilan de la STEG-IS du fournisseur STEG-IS SAUDI est créditeur de 160 000 DT.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°29 : ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

À la date d'arrêté des états financiers de l'exercice 2025, par le Conseil d'Administration en date du 30 juin 2026, aucun événement postérieur à la date de clôture, susceptible d'avoir un impact significatif sur ces états financiers, n'a été identifié.

NOTE N°30 : INFORMATIONS RELATIVES AUX FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Conformément au communiqué du Conseil du Marché Financier (CMF) du 25 décembre 2025 et aux précisions du 13 février 2026, la présente note vise à fournir les informations financières significatives liées aux facteurs ESG, sur la base d'une appréciation de la matérialité financière, conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996.

Cette démarche s'inscrit dans une logique transitoire pour l'exercice 2025 et s'inspire des principes directeurs des normes internationales de durabilité IFRS S1 et IFRS S2.

SECTION 1 : GOUVERNANCE

1.1 Organes de gouvernance impliqués dans le pilotage ESG

STEG-IS dispose d'un Système de Management Intégré certifié selon les référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001, permettant d'intégrer les facteurs ESG dans ses activités.

La Direction Générale de la STEG International Services (STEG-IS) assure un pilotage direct de la performance ESG à travers des revues mensuelles sur l'ensemble des sites, en présence systématique d'un responsable management QHSE. Cet engagement se traduit par une allocation budgétaire dédiée aux investissements sociaux et HSE dès le début de chaque exercice, un suivi rigoureux des indicateurs clés (RH, HSE, Qualité, etc) permettant de fixer les orientations stratégiques et d'évaluer l'efficacité du système de management.

1.2 Comités concernés et équipes impliqués

La gouvernance ESG au sein de la STEG-IS s'appuie sur deux comités opérationnels : le Comité de Santé et Sécurité au Travail (CSST) qui constitue un canal de dialogue structuré entre la direction et les collaborateurs sur les sujets de santé, sécurité et conditions de travail et le Comité Consultatif d'Entreprise (CCE), qui assurent conjointement la veille et la mise en conformité ESG. Le déploiement opérationnel est assuré par des services HSE dédiés sur chaque site, pilotés par des experts en gestion des risques professionnels et environnementaux.

1.3 Formation et renforcement des capacités

Dans le cadre du renforcement des capacités en matière ESG, la STEG-IS a engagé des actions de formations ciblées au profit de ses cadres et responsables. Une formation sur le bilan carbone selon ISO 14064 et l'empreinte carbone selon ISO 14067 a été assurée par un expert en décarbonation au profit du responsable management QHSE (juillet 2025).

Ce programme de formation ESG se poursuivra progressivement pour couvrir l'ensemble des responsables concernés.

SECTION 2 : STRATÉGIE ESG

La stratégie de la STEG-IS intègre les principes de durabilité comme un levier structurant de création de valeur à long terme. Elle repose sur l'identification d'enjeux ESG prioritaires, appréciés au regard de leur impact potentiel sur le modèle d'affaires de la société ainsi que des attentes exprimées par ses principales parties prenantes, notamment les clients, collaborateurs, investisseurs, autorités de régulation et partenaires institutionnels.

Les orientations stratégiques en matière ESG, en cohérence avec les engagements nationaux en matière de développement durable et de transition climatique, s'articulent ainsi autour de trois piliers interdépendants :

- **Pilier Environnemental** : Sur le plan environnemental, la société s'engage à intégrer systématiquement les exigences environnementales et la maîtrise des aspects environnementaux significatifs (AES) dans le cadre de ses activités.
- **Pilier Social** : Sur le plan social, la société s'engage à développer le capital humain de ses collaborateurs, en renforçant la diversité, la formation continue, l'employabilité, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail et le développement des compétences, en cohérence avec les exigences de la transition durable.
- **Pilier Gouvernance** : Sur le plan gouvernance, la STEG-IS s'engage à renforcer une gouvernance responsable, fondée sur l'intégrité et l'éthique ainsi que sur une communication transparente avec les parties prenantes. Ce pilier vise à consolider les mécanismes de contrôle interne, à garantir la conformité réglementaire et à promouvoir une culture de responsabilité à tous les niveaux.

Ces orientations stratégiques visent également à intégrer progressivement les enjeux ESG au cœur du développement des métiers et des activités, afin de renforcer l'impact positif et la création de valeur.

SECTION 3 : GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS

La STEG-IS a entrepris l'intégration progressive des risques climatiques dans son dispositif global de gestion des risques. Une analyse structurée des risques et opportunités ESG n'a pas encore été formalisée. Elle sera mise en place dans le cadre de la structuration de la démarche ESG. Cette analyse s'appuiera sur les travaux existants portant notamment sur les risques environnementaux et sociaux déjà identifiés dans la cartographie globale des risques de la société, sur l'analyse des risques par poste de travail réalisée dans le cadre de la démarche de prévention des risques professionnels (Environnement, Santé et Sécurité au Travail), ainsi que sur les études d'impacts conduites par des bureaux d'études agréés.

SECTION 4 : INDICATEURS & CIBLES

À ce stade, les indicateurs ESG quantitatifs sont en cours de structuration dans le cadre de la mise en place progressive de la démarche ESG. La STEG-IS s'engage à développer son dispositif de collecte et de reporting afin de permettre une divulgation plus complète lors des exercices futurs.

Néanmoins, la société dispose d'un socle d'indicateurs qualitatifs attestant de l'existence de politiques structurantes, notamment une politique qualité couvrant certains aspects HSE et sociaux, ainsi qu'une politique sociale intégrant la santé et sécurité au travail, le développement des compétences et les conditions de travail.

En cette phase transitoire, et conformément au principe de « Comply or Explain » préconisé par le CMF, les informations présentées dans la présente note demeurent exclusivement qualitatives.

STEG INTERNATIONAL SERVICES
(STEG-IS)

NOTE N°31 : TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Revenus et autres produits d'exploitation	302 474 357	235 032 825
Production stockée / Déstockage de production	-11 736 611	-15 532 130
PRODUCTION	290 737 746	219 500 695
Achats d'approvisionnements	-149 267 685	-110 670 319
Services extérieurs et autres charges externes	-96 243 655	-79 312 192
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	45 226 406	29 518 184
Charges de personnel	-9 792 917	-9 155 128
Impôts et taxes	-2 427 013	-3 396 918
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	33 006 476	16 966 138
Charges financières	-10 592 565	-5 958 269
Produits financiers	9 013 988	6 761 238
Autres pertes ordinaires	-56 866	-77 158
Autres gains ordinaires	212 350	329 897
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes)	-6 384 022	-4 370 837
Amortissements des subventions d'investissement	500	500
Impôts sur le résultat	-13 086 797	-8 807 053
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	12 113 064	4 844 456

STEG INTERNATIONAL SERVICES (STEG-IS)
RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires de la Société STEG International Services,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société STEG International Services - STEG-IS (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 85.578.035 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 12.113.064 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère

raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation ;

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction Générale de la Société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 13 juillet 2026

Le Commissaire aux comptes - CMK

Mahdi KOBBI, *Expert-comptable*

STEG INTERNATIONAL SERVICES (STEG-IS)
RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Messieurs les Actionnaires de la Société STEG International Services,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions et opérations conclues et/ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (antérieures et nouvelles)

- 1) En application des termes de la convention cadre conclue en 2009 avec la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), principal actionnaire et administrateur, et portant sur la fixation des modalités de coopération en matière de détachement de personnel, de formation et de location de matériel d'essais et de mesure, afin de faire bénéficier la STEG-IS de l'assistance de la STEG dans la réalisation de ses activités d'exploitation, telle que complétée et modifiée par les avenants subséquents, les prestations de services facturées (ou à facturer) par la STEG à la STEG-IS et les intéressements et indemnités d'expatriation servis (ou à servir) au personnel de la STEG détaché pour mission auprès de la STEG-IS s'élèvent respectivement à 1.512.425 DT et 1.643.445 DT (dont 1.335.567 DT au titre des indemnités d'expatriation servies) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Au passif du bilan de la STEG-IS arrêté à cette date, le solde du fournisseur STEG, au titre des prestations fournies en exécution de cette convention cadre et ses avenants, est créancier de 4.482.286 DT.
- 2) Au cours des exercices antérieurs, la STEG-IS a payé pour le compte de la STEG des cotisations au profit de l'Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA). Dans ce cadre, la STEG affiche un solde débiteur de 458.584 DT parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2025.
- 3) La STEG-IS a payé pour le compte de la STEG une cotisation au profit de l'association des gestionnaires des réseaux de transport de l'électricité méditerranéens (Med-TSO) pour un montant de 77.786 DT non encore remboursé au 31 décembre 2025.

- 4) Pour le financement de ses activités d'exploitation et afin d'accélérer l'encaissement du prêt BIDC, la STEG-IS a accordé, à la société sénégalaise SCL Énergie Solution (dont le capital est détenu par la STEG-IS à raison de 50%), diverses avances de trésorerie non rémunérées pour un montant de 232.018 DT, soit l'équivalent de 49.108.554 Francs CFA. En 2020, un montant de 9.920 DT a été remboursé par la SCL Énergie Solution à la STEG-IS (soit l'équivalent de 2.000.000 Francs CFA).

La société apparentée SCL Énergie Solution affiche un solde débiteur de 242.338 DT, soit l'équivalent de 47.108.554 Francs CFA, parmi les autres actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2025.

- 5) La STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un contrat portant des prestations d'études, d'assistance technique, de fourniture de matériel et de supervision des travaux d'électrification rurale de 111 localités dans la concession de Mbour au Sénégal.

Au 31 décembre 2025, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ces prestations de services, est de 498.310 DT.

- 6) Au cours de l'exercice 2021, la STEG-IS a signé avec la société SCL Énergie Solution un nouveau contrat portant sur la fourniture de matériels et la réalisation de travaux de construction de réseaux pour l'électrification d'un ensemble de villages au département de Mbour pour un montant de 1.182.748 Euros.

Au 31 décembre 2025, le solde au bilan de la STEG-IS du client SCL Énergie Solution, au titre de ce nouveau contrat, est de 2.471.235 DT.

- 7) Au cours de l'exercice 2016, la STEG-IS a financé (par des avances de trésorerie) l'acquisition de véhicules et d'autres frais liés à l'obtention de l'agrément pour l'exercice de son activité, par sa filiale à 100% Sub-Saharan Infrastructure Construction Limited (SIC), pour un montant cumulé de 348.492 DT, soit l'équivalent de 90.000.000 Shillings Tanzaniens et 107.600 USD.

La filiale SIC Tanzanie s'est engagée à rembourser à la STEG-IS la totalité de ces avances de trésorerie non rémunérées selon le calendrier suivant :

- 96.827 DT (soit l'équivalent de 90.000.000 Shillings Tanzaniens) avant la fin de 2017 ;
- 251.665 DT (soit l'équivalent de 107.600 USD) avant la fin de 2018.

En 2017, un montant de 92.182 DT a été remboursé par la filiale SIC Tanzanie, soit l'équivalent de 90.000.000 Shillings Tanzaniens. Le reliquat non encore remboursé de ces avances de trésorerie non rémunérées, s'élevant à 301.119 DT, soit l'équivalent de 107.600 USD, figure parmi les actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté à cette date.

Au cours des exercices 2017 et 2018, la STEG-IS a accordé à sa filiale SIC Tanzanie d'autres avances de trésorerie non rémunérées pour un montant cumulé de 362.464 DT, soit l'équivalent de 68.523.210 Shillings Tanzaniens et 74.119 USD.

Le solde de la filiale SIC Tanzanie au titre des diverses avances de trésorerie non encore remboursées figure au niveau des actifs courants au bilan de la STEG-IS arrêté au 31 décembre 2025 pour un montant de 663.583 DT.

- 8) Au cours de l'exercice 2025, la STEG-IS a assuré au profit de la STEG-IS SAUDI des prestations d'assistance technique pour un montant de 319.187 DT.

Au 31 décembre 2025, le solde au bilan de la STEG-IS du client STEG-IS SAUDI est débiteur de 214.455 DT, en appliquant le cours de change en vigueur à cette date.

- 9) La STEG-IS a signé, en janvier 2024, avec la société STUDI International un protocole d'accord de groupement dans le cadre du projet de rédaction de l'Avant-Projet Sommaire (APS) relatif au projet IPP Mayumba pour le compte de Gabon Power Company (GPC) pour un montant de 172.660 Euros. Au cours de l'exercice 2025, la STEG-IS a facturé à la société STUDI International un montant de 176.906 DT.

Au 31 décembre 2025, le solde au bilan de la STEG-IS du client STUDI International est débiteur de 391.451 DT, en appliquant le cours de change en vigueur à cette date.

- 10) La STEG-IS SAUDI a facturé, en 2024, à la STEG-IS des travaux de sous-traitance pour l'inspection des turbines pour un montant de 160.000 DT. Au 31 décembre 2025, le solde au bilan de la STEG-IS du fournisseur STEG-IS SAUDI est créditeur de 160.000 DT.

- 11) Afin d'assurer le financement de l'acquisition des matériels et fournitures relatifs aux projets en Tanzanie, la STEG-IS a obtenu, en 2024 et 2025 de la CRDB Bank (en Tanzanie) et la NBC Bank (en Tanzanie) des emprunts bancaires à court terme (crédits relais) pour un montant cumulé de 28.441.889 DT (dont 26.139.265 DT au titre de l'exercice 2025), soit l'équivalent de 24.227.035.882 Shillings Tanzaniens. Ces emprunts ont été contractés moyennant un intérêt au taux variant entre 13% et 15% l'an auprès de la CRDB Bank et un intérêt au taux de 14% l'an auprès la NBC Bank, avec une durée de remboursement n'excédant pas 6 mois.

Le solde de ces crédits (en principal), au 31 décembre 2025, s'élève à 10.666.916 DT. Les remboursements en principal et les intérêts encourus par la STEG-IS, au cours de l'exercice 2025, s'élèvent respectivement à 17.688.907 DT et 1.136.886 DT.

Obligations et engagements de la STEG-IS envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
- La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 17 octobre 2024. Elle se compose des éléments suivants : un salaire mensuel (servi au Directeur Général en tant que cadre de la STEG en détachement normal auprès de la STEG-IS), une indemnité de gestion et de représentation, une indemnité de restauration, une prime annuelle de l'Aïd Al Adha, une gratification de fin d'année et une prime exceptionnelle (dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration). Le Directeur Général bénéficie également de certains avantages en nature dont notamment : une voiture de fonction, un quota de bons de carburant, la prise en charge des factures de téléphone, d'électricité et de gaz (dans la limite des plafonds appliqués) ainsi que la prise en charge des frais de mission à l'étranger.
 - Le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une rémunération mensuelle de 150 DT, fixée par référence au décret n°90-1855 du 10 novembre 1990, relatif au régime de rémunération des chefs d'entreprises à majorité publique, tel qu'il a été modifié par le décret n°2015-2217 du 11 décembre 2015 ainsi que la prise en charge des frais de mission à l'étranger.

- 2) Les charges encourues par la STEG-IS au titre de ses dirigeants, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, se présentent comme suit :

Charges de l'exercice	Directeur Général	Membres du Conseil d'Administration
Salaires, primes et indemnités	438.547	-
Charges sociales légales	19.077	-
Avantages en nature	13.320	-
Jetons de présence	-	45.000
Total en DT	470.944	45.000

- 3) Au cours de l'exercice 2025, les membres du Comité Permanent d'Audit de la STEG-IS, institué en application de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, ont bénéficié d'une rémunération globale brute de 3.000 DT, et ce, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 juillet 2025.

En dehors des conventions précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 13 juillet 2026

Le Commissaire aux comptes - CMK

Mahdi KOBBI, *Expert-comptable*